

Vendredi fou

01 décembre 2023

Conditions – Vendredi fou – 01 décembre 2023

Les participants remplissant les conditions requises, à savoir :

Avoir engagé sur pmu.fr (web, mobile et tablette) au moins un (1) e-pari hippique e-Simple Gagnant (hors e-Report+) sur au moins 5 courses différentes de la R1 durant la journée hippique du vendredi 1 décembre 2023, se partageront un montant de 15 000€.

Cet abondement non retirable, égal à 15 000 € divisé par le nombre de participants ayant respecté ces conditions, sera crédité sur le compte PMU.fr des participants dans un délai maximum de dix jours ouvrés après la date de fin de l'offre.

Toute notion "calendaire" et/ou "heure" et/ou de date s'entend par référence à la France hexagonale.

Cette dotation, octroyée en application de l'article 2 du Titre II du Règlement PMU des jeux et paris en ligne, sera disponible dans un délai d'un à dix jours ouvrés après la fin de l'offre.